FORUM RÉGIONAL LIÈGE

SECRÉTARIAT FORUM NATIONAL
21 NOVEMBRE 2019

Structure du Forum National

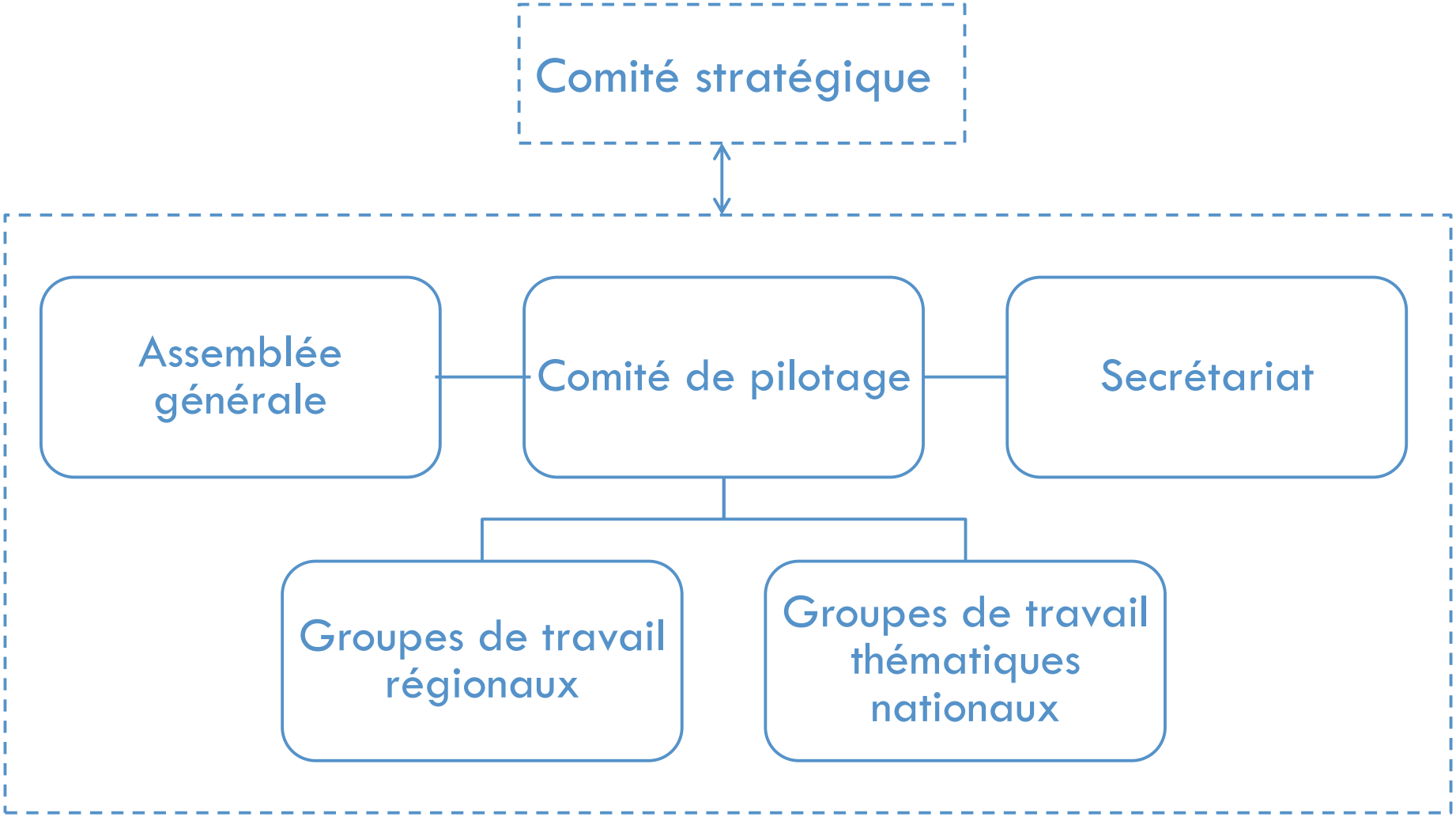

Groupes de travail régionaux

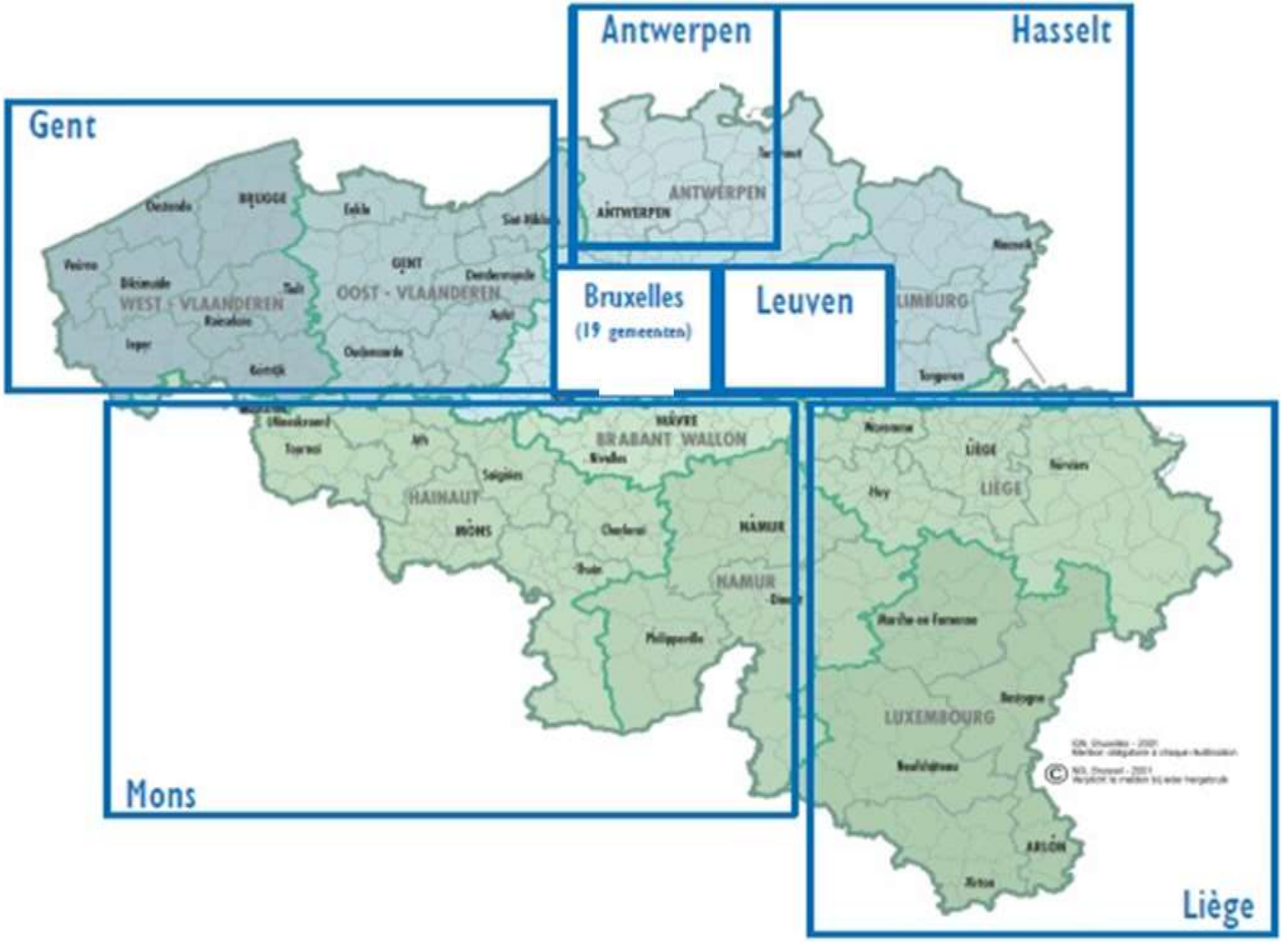

Groupes de travail nationaux

- Dispositions générales (Titre I – III CDU)
- Marchandises introduites (Titre IV – VI CDU)
- Régimes particuliers (Titre VII CDU)
- Sortie de marchandises (Titre VIII CDU)
- Accises
- Communication
- IT
- Processus de contrôle

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

NATHALIE DELESTIENNE
JOHAN VAN DINGENEN

GT Dispositions générales

- Groupe de projet “Compétences professionnelles”
  - Objectif : mise en place du Comité de formation
  - Soumis pour avis au Conseil d'État
    - Avis negatif => Comité devrait être créé par la loi et non par décret ministériel.
    - Rédaction d'un projet de loi et d'un arrêté royal (3 étapes)

GT Dispositions générales

- Garantie globale: Décision de principe sur les réductions de guaranties
- Procédure d'urgence en matière de transit
  - Problématique : validation en dehors des heures d'ouverture des bureaux
  - Solution : être titulaire d'une autorisation expéditeur agréé

GT Dispositions générales

- Présentation du nouveau TARBEL
- Présentation du projet TERUGREM
  - Implémentation dans PLDA de la procédure "administrative" en matière de remboursement. La demande de rectification sera immédiatement traitée dans le système.
- Prochaine Réunion: 20/12/2019
- Catalogue des amendes

MARCHANDISES INTRODUITES

KIM DE CONINCK
JAN VAN WESEMAEL

GT Marchandises introduites

- Extension utilisation lieu de déchargement
- Transfert en stockage temporaire
- Utilisation de la déclaration simplifiée/complémentaire
- Groupe de travail européen AN/PN/TS (*arrival notification/presentation notification/temporary storage*)
- EIDR – régime 42
- Prochaine Réunion: À déterminer

REGIMES PARTICULIERS

JOELLE DELVAUX
JESSY VAN AERT

GT Régimes particuliers

- Code HS obligatoire sur la déclaration de transit: explication
  - Annexe B applicable dès la mise en oeuvre de la phase 5 du NCTS
  - En Europe, mise en oeuvre entre 2021 et 2023
  - En Belgique, mise en oeuvre fin 2022
  - Code HS à 6 chiffres

GT Régimes particuliers

- Communication sur l'Admission temporaire : confirmation par la Commission UE du placement simplifié sous le régime pour les moyens de transport
  - Applicable aux palettes, conteneurs et moyens de transport
  - Déclaration verbale ou DAU = exceptions
  - Voir la note EOS/DD 015.142 ad hoc

GT Régimes particuliers

- Exclusion représentation indirecte pour régimes particuliers
- Simplification du rapportage perfectionnement actif et entrepôt douanier
- Prochaine réunion: 22/01/2020

SORTIE DE MARCHANDISES

DOROTHY CARDOEN
JAN ROBBROECKX

GT Sortie de marchandises

- Preuves alternatives pour l'apurement du transit
  - Note de travail PM 2018.000.018 a été adaptée le 17/01/2019
- Définition d'exportateur
  - Un exportateur doit obligatoirement être établi dans l'UE (pas pour réexportation)
- L'engagement actif de la communauté portuaire dans la lutte contre les expéditions irrégulières

GT Sortie de marchandises

- Sous-groupe de travail consolidations
  - Système de communication automatisée entre les groupeurs et les douanes
  - Continuation de la sensibilisation des chargeurs
- Prochaine réunion: 20/12/2019

ACCISES

KURT VERHAEREN
SABINE DE SCHRYVER

GT Accises

- Brochures e-commerce accises
- Autorisations Expéditeur enregistré
- Circulaire sur la classification différente en codes NC de DMA et gasoils aromatiques
- Note sur la garantie pour les produits énergétiques sous contrôle d'accises qui entrent directement en production
- Note sur les pourcentages de perte en cas de manquants sur e-AD
- Conséquences de l'arrêt C-30/17 du 17 mai 2018 sur les bières aromatisées

Prochaine réunion: À déterminer

Sous-groupe de travail Simplification des accises

Objectif :

- Contrôles plus efficaces
- Simplifications administratives

Propositions d'experts de l'administration et du privé :

- Simplification du paiement des accises pour les petits opérateurs
- Soumission de marchandises d'accise – délai de traitement
- Autoriser une déclaration mensuelle AC4 au destinataire enregistré moyennant des acomptes hebdomadaires
- …

⇒ Examen des propositions

au niveau central

COMMUNICATION & MARKETING

JEF HERMANS
WERNER RENS

Réalisations 2018-2019

- Brexit : sous-groupe de travail
- Customs Competence Center (3C)
- Stages d'immersion
- EORI : informations destinées aux nouveaux opérateurs économiques
- Prochaine réunion: 13/12/2019

Sous-groupe de travail Brexit

- Trois groupes d'experts :
  - Communication
  - Biens phytosanitaires/vétérinaires
  - Short Sea -> Note générale No-Deal Brexit
- Call center: 0257 257 57
- Actions : EORI, UK-RTC (renseignement tarifaire contraignant), lieux de chargement
- Double interview

ICT

CHRIS DE CLERCK
PIETER HAESAERT

Groupe de travail ICT

- Réalisé : amélioration de la performance de PLDA
- Réalisé : poursuite du déploiement de la notification d'arrivée électronique pour les conteneurs
- Réalisé : confirmation de sortie électronique pour les conteneurs et RoRo
- Globalisation
- Document de vision sur la collaboration avec les *(air)port community systems*
- Prochaine réunion: 28/11/2019

PROCESSUS DE CONTRÔLE

JEROEN SARRAZYN
DIRK AERTS

GT Processus de controle

- Report de vérification
- Prochaine réunion: À déterminer

Informez-vous! www.naforna.be

- Newletter mensuelle
- Calendrier

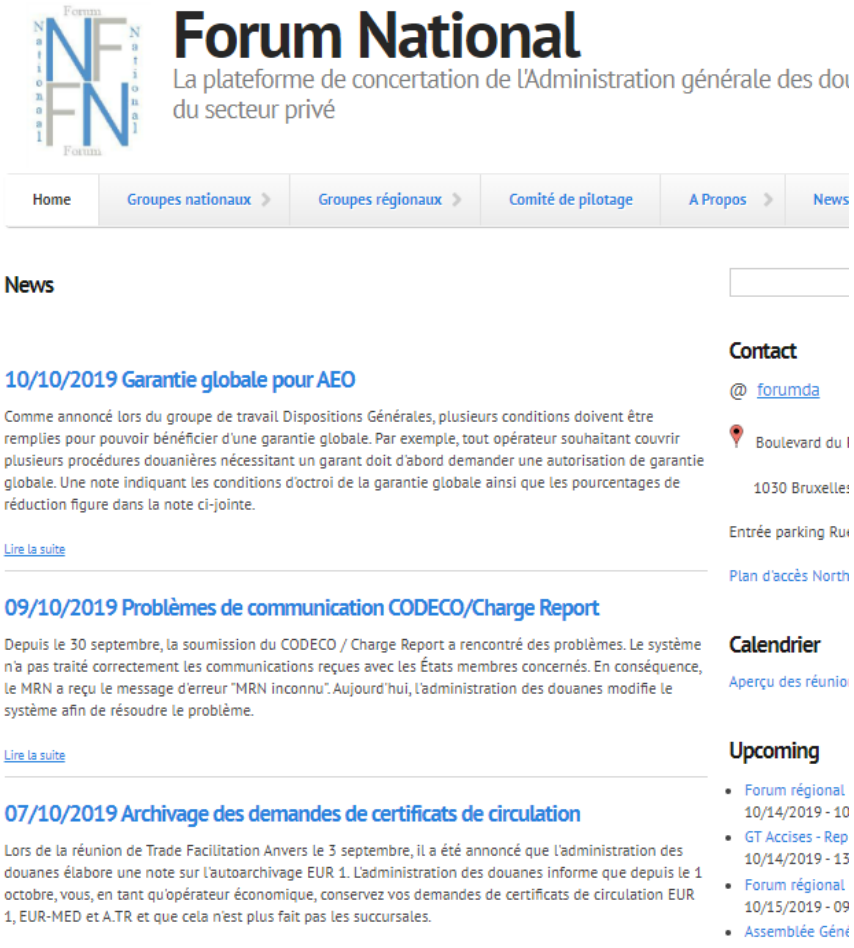

Service Public
Fédéral
FINANCES

GARANTIE et AEO

21/11/19

Service Public Fédéral FINANCES

			DECISIONS		
Cautionnement total	Actuellement AEO et NON AEO	UCC AEO	AEO	NON AEO	Date d'application
Dettes existantes (Compte de crédit)	100%	30%	30%	100%	Non connue
Dettes potentielles – déclarations	100%	0,30,50 ou 100%	30%	100%	Non connue
Dettes potentielles - autorisations	10%	0,30,50 ou 100%	0	30%	1/10/19

- Les OEA peuvent être:

  des fabricants, des importateurs, des exportateurs, des agents en douane, des transporteurs, des agents de groupage, des opérateurs de transports intégrés, des intermédiaires, des exploitants de ports, d'aéroports ou de terminaux, des exploitants d'entrepôts, des distributeurs, des transitaires.

Opérateur économique agréé

- Personne (physique / morale / …)
- Établie dans le territoire douanier de la Communauté européenne
- Activités « douanières » (numéro EORI)
- Qui a reçu le statut OEA des autorités douanières de l'un des 28 états membres

Service Public
Fédéral
FINANCES

Critères OEA

a) Antécédents satisfaisants
b) Système efficace de gestion des écritures
c) Solvabilité financière
d) Normes de compétence professionnelle
e) Normes de sécurité et de sûreté

Conditions	AEO-C	AEO-S	AEO C+S
Conditions générales	Oui	Oui	Oui
1) Antécédents satisfaisants	Oui	Oui	Oui
2) Système efficace gestion des écritures	Oui	Oui	Oui
3) Solvabilité financière	Oui	Oui	Oui
4) Compétence Profesionnelle	Oui	Non	Oui
5) normes "appropriées" de sécurité & sûreté	Non	Oui	Oui

Service Public Fédéral FINANCES

Avantages

	AEO-C	AEO-S	AEO C+S
Accès facilités aux simplifications	X		X
Avertissement préalable en cas de contrôle	X	X	X
Facilitation des contrôles sécurité		X	X
Moins de contrôles physiques	X	X	X
Si sélection, contrôle prioritaire	X	X	X
Contrôle en un lieu déterminé	X	X	X
Dispense/réduction de garantie	X		X
Reconnaissance Mutuelle		X	X

Service Public
Fédéral
FINANCES

COORDONNÉES

- nicolas.laurent@minfin.fed.be
- Attaché
- Coordinateur Nouvelles Entreprises
- 0257/77074
- 04707/05092

Customs & Trade Law Academy

AGENDA

Customs & Trade Law Academy

- Un projet né d'un besoin
- Développement des formations
- Vision et Mission
- Un centre d'expertise et un réseau

NOUVELLE RÈGLEMENTATION ET CROISSANCE DES OPÉRATEURS

- Le nouveau Code des Douanes de l'Union, entré en vigueur en Mai 2016, qui impose aux opérateurs de s'autoévaluer et de se mettre en conformité par eux-mêmes avec les règles douanières, et incite les entreprises à devenir opérateurs économiques agrées (AEO)
- Le renforcement des contrôles douaniers liés à une pression croissante des autorités européennes
- La croissance de la grande importation et exportation au départ de l'aéroport de Liège, notamment liée à l'implantation d'Ali Baba
- Méconnaissance des réglementations en matière de douanes et accises par de nombreux opérateurs présents à Liège et en Wallonie

AGENDA

Customs & Trade Law Academy

- Un projet né d'un besoin
- Développement des formations
- Vision et Mission
- Un centre d'expertise et un réseau

DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS

Un Comité de pilotage mixte: public - privé

Service Public Fédéral FINANCES

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

ICC BELGIUM
INTERNATIONAL CHAMBER OF COMMERCE

Steptoe

LIÈGE université
TAX INSTITUTE

HEC LIÈGE
Management School - Liège Université
EXECUTIVE EDUCATION

EFMD EQUIS ACCREDITED
AACSB ACCREDITED

Antwerp Tax Academy
Universiteit Antwerpen

HEC LIÈGE EXECUTIVE EDUCATION
EQUIS AACSB
LIÈGE université TAX INSTITUTE

RÉALISATIONS EN COURS

Structuration des modules de formation

Fondamentaux de la législation
8 jours

Customs Taxable Elements
8 jours

Import/Export
5 jours

VAT
3 jours

C&E In the Digital world
4 jours

Special procedures
4 jours

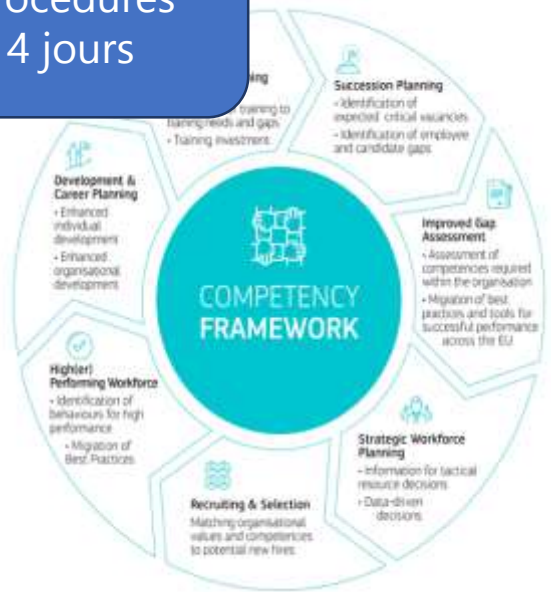

HEC LIÈGE Management School - Liège Université EXECUTIVE EDUCATION
EQUIS AACSB ACCREDITED
LIÈGE université TAX INSTITUTE

RÉALISATIONS EN COURS

Quelques chiffres

- 97 participants aux fondamentaux de la législation
- 33 participants aux modules niveau “expert”
- Près de 40 experts mobilisés pour transmettre leur savoir

AGENDA

Customs & Trade Law Academy

- Un projet né d'un besoin
- Développement des formations
- Vision et Mission
- Un centre d'expertise et un réseau

VISION

Customs & Trade Law Academy

Dans 5 ans…

- Notre formation est leader en Europe, et dans le top 5 mondial ; elle s'intègre dans un réseau universitaire européen de compétences douanières.
- Les entreprises wallonnes disposent des compétences nécessaires pour comprendre la législation douanière et les risques liés au commerce international ; cette expertise rend notre région attrayante pour les investisseurs et opérateurs étrangers, de l'Union européenne et au-delà.

MISSION

Customs & Trade Law Academy

Créer un réseau international d'experts pour:

- Développer les compétences et les ressources nécessaires en matière de management douanier
- Accroitre la compétitivité internationale des entreprises
- Aider les PME à s'internationaliser
- Plus globalement concourir à la diminution des risques rencontrés par les entreprises dans le cadre de leur développement international

HEC LIÈGE Management School - Liège Université EXECUTIVE EDUCATION EQUIS AACSB ACCREDITED

LIÈGE université TAX INSTITUTE

AGENDA

Customs & Trade Law Academy

- Un projet né d'un besoin
- Développement des formations
- Vision et Mission
- Un centre d'expertise et un réseau

CUSTOMS & TRADE LAW ACADEMY

2 axes principaux

- Formation et Recherche

- Mise en réseau et suivi des problématiques

HEC LIÈGE Management School - Liège Université EXECUTIVE EDUCATION EQUIS AACSB ACCREDITED LIÈGE université TAX INSTITUTE

CENTRE DE COMPÉTENCES ET D'EXPERTISE

Formation et Recherche

- Développement des compétences des acteurs de la logistique (ex cfr AEO)
- Prendre le leadership formations high level en belgique et Europe
- Création Master douanes et accises (ou une finalité de Master)
- Créer et diffuser des articles scientifiques
- Promotion de doctorats
- Coopérer avec d'autres centres
- Poste académique

HEC LIÈGE Management School - Liège Université EXECUTIVE EDUCATION EQUIS AACSB ACCREDITED LIÈGE université TAX INSTITUTE

UN CLUB DOUANES

Mise en réseau et suivi des problématiques

- Facilitations des échanges et de la communication entre le secteur public et le commerce – Mise en réseau d'experts et de praticiens
- Orientation « guichet unique » afin de favoriser le développement d'activités
- Négociation sur l'amélioration des procédures douanières et la modernisation des outils de gestion
- Défense des intérêts de groupes cibles auprès du Forum National et du Trade Contact Group (UE)

Merci!

Service Public
Fédéral
FINANCES

Divers informations

Tarbel
Origine
Forum Régional Mons

Service Public
Fédéral
FINANCES

Tarbel

Désormais, l'application web Tarbel peut également être utilisée pour consulter un aperçu des codes de marchandises nouveaux ou supprimés.

Vous pouvez consulter ce document via Tarbel > Accueil > Autres > Modifications codes nomenclature

Service Public Fédéral FINANCES

Service Public Fédéral FINANCES
DOUANES ET ACCISES

TARBEL (Production v.4.0.0.e)

HOME ▾ | CONSULTATION DU TARIF ▾ | MEURSING | ACTUALITÉS | AIDE ▾ | FAQ

Dernière date de mise à jour: 2019-11-18

HOME ▸ **AUTRES**

Taux de change

Prix unitaires

Mesures nationales (Excel)

Catégories textiles

Modifications codes nomenclature

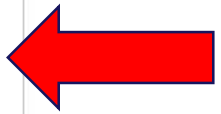

Service Public
Fédéral
FINANCES

Origine :Accord EU -Singapour

Déclaration d'origine
Dans l'UE :
valeur < 6000 €
ou
sans limitation de valeur pour exportateur agréé (EA)

À Singapour :
détenir un *Unique Entity Number* ;
être en conformité avec les dispositions nationales singapouriennes relatives à l'établissement de déclarations d'origine.

EU – Singapour (Protocole sur les règles d'origine à partir de la page 659)

MADB

Service Public
Fédéral
FINANCES

Forum Régional de Mons 15/10 : Visite des attachés douaniers

Présentation attachés douaniers + Brexit

Service Public
Fédéral
FINANCES

- Circulaire Perfectionnement actif

Service Public
Fédéral
FINANCES

Divers informations

Kis-sic
Eu Trader Portal

Service Public
Fédéral
FINANCES

KIS-SIC

KIS-SIC est l’acronyme de Klanten Informatie Systeem – Système d’Information Clients et disposera également d'un portail numérique qui vous permettra d'y accéder.

L'utilisation d’un système global propre offrira à la Douane belge plus de liberté et de possibilités. Il y aura également des autorisations non-Union et d’autres autorisations.

Plus précisément, RTC, RCO, les autorisations AEO, restitutions et demandes de remboursement des droits, mais également les numéros EORI et autorisations d'accise

Le CDU oblige les états membres à utiliser le portail européen ou un portail développé par les autorités douanières de cet état membre pour 22 autorisations douanières.

KIS-SIC

Service Public Fédéral FINANCES

TST : Exploitation d'installations de stockage temporaire
RSS : Lignes maritimes régulières
ACP : Emetteur agréé
ACT : Destinataire agréé pour les opérations TIR
ACR : Expéditeur agréé sous le régime du transit de l'Union
ACE : Destinataire agréé sous le régime du transit de l'Union
SSE : Scellé d'un modèle spécial
ETD : Utilisation d'un document électronique de transport en tant que déclaration en douane
TRD : Déclaration de transit avec un jeu de données restreint
IPO : Perfectionnement actif
OPO : Perfectionnement passif
EUS : Destination particulière
TEA : Admission temporaire
CWP : Entrepôt douanier
CVA : Simplification concernant la valeur en douane
SDE : Déclaration simplifiée
CCL : Centralised clearance (Dédouanement centralisé)
EIR : Entry in the declarant's records (Inscriptions dans les écritures du déclarant)
SAS : Self-Assessment (Auto-évaluation)
CGU : Garantie globale
DPO : Report de paiement
AWB : Peseur agréé de bananes

Service Public
Fédéral
FINANCES

Eu Trader Portal

Le Portail Trader UE est un guichet électronique développé par DG TAXUD qui vous permet de demander une autorisation douanière, de vérifier le statut et la progression de votre demande et de gérer votre autorisation après délivrance.
Il s'agit d'une étape supplémentaire dans la digitalisation des services suite à la mise en place du Code des Douanes de l'Union (mai 2016).
Par la création de ce système, les opérateurs économiques disposent désormais d'un accès unique au sein de l'UE.

Par ailleurs, un système intra-européen (CDMS - Customs Decisions Management System) est également utilisé par les administrations douanières. Le portail Trader UE et CDMS sont bien entendu liés. Cela harmonise non seulement les procédures liées aux demandes et autorisations mais également la gestion et le stockage des données.

Ces nouveaux systèmes offrent une plus grande efficacité tant pour la Douane que pour les Opérateurs.

Service Public
Fédéral
FINANCES

EU Trader Portal : enregistrement

Etape 1. Enregistrement à la Sécurité Sociale Au préalable, l'entreprise doit disposer d'un accès sécurisé sur le portail de la Sécurité Sociale.

Le représentant légal de l'entreprise peut s'auto-désigner comme gestionnaire d'accès principal ou désigner un autre GAP qui désignera à son tour un ou des gestionnaire(s) d'accès (GA)2.

Ces GA(P) seront les personnes qui pourront assigner le rôle 'TAXUD' nécessaire pour accéder au Trader Portal.
La désignation du GAP se fait via l'application 'Gestion des Gestionnaires d'Accès'.

Pour en savoir plus au sujet de cette procédure, consultez le Step-by-Step Guide ou les liens ci-après

Comment désigner le gestionnaire d'accès principal (GAP) ? GAP

Comment désigner un gestionnaire d'accès (GA) ? GA

Pour plus d'information
A ce stade du processus, si vous rencontrez des problèmes d'accès, veuillez contacter la Sécurité Sociale: • Email: https://www.socialsecurity.be/site_fr/employer/general/contactcenter/index.htm • Téléphone: 02/511.51.51

Service Public Fédéral FINANCES

EU Trader Portal : enregistrement

Etape 2. Assigner le rôle TAXUD Afin d'être reconnu comme utilisateur du Trader Portal, vous devez disposer du rôle 'TAXUD'.

Le GA(P) doit créer une invitation pour faire accepter le rôle 'TAXUD' aux utilisateurs via l'application 'Ma Gestion des rôles eGov'3.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le manuel pour les gestionnaires d'attributions de rôles :

https://rmahelp.fedict.belgium.be/sites/default/files/content/download/files/20140325_rma_manuel_utilisateurs_pour_les_gestionnaires_dattributions_de_roles_2.0_fr.pdf

EU Trader Portal : enregistrement

Etape 3. Accès au Trader Portal Veuillez maintenant accéder au Trader Portal.

Entrez les informations demandées.

Sélectionnez le domaine « Customs » et le pays « Belgium ».

Choisissez ensuite le type d'acteur 'Customs representative' ou 'Economic Operator' et si vous agissez au nom de 'Moi-même' (c'est-à-dire votre entreprise) ou 'la personne (physique ou morale) suivante' (= délégation).

La délégation

L'entreprise délégante doit créer la délégation à l'entreprise déléguée en se connectant sur l'URL https://customs.ec.europa.eu/taxud/uumds/admin-ext/ et en suivant les étapes reprises dans le manuel4 : https://ec.europa.eu/taxation_customs/sites/taxation/files/2._eo_manual_uumds_0.2_en_.pdf

Le Trader Portal

La Commission européenne a élaboré des guides d'utilisateurs (End Users Documentation) pour chaque type d'autorisation pouvant être introduite via le Trader Portal européen

Service Public Fédéral FINANCES

EU Trader Portal : enregistrement

Pour plus d'information relative au Trader Portal EU, veuillez consulter les pages Internet suivantes (en anglais ou en français) :

- EN : https://ec.europa.eu/taxation_customs/business/customs-procedures/customsdecisions_en.
- FR : https://ec.europa.eu/taxation_customs/business/customs-procedures/customsdecisions_fr.

Si vous avez un problème concernant l'administration des rôles, veuillez contacter le Helpdesk PLDA à l'adresse : plda.helpdesk@minfin.fed.be.

Si vous avez une question concernant votre demande d'autorisation, veuillez contacter votre gestionnaire de dossier, dépendamment du type d'autorisation (voir plus haut) à l'adresse :

- Douane 1 : da.ops.douane1@minfin.fed.be;
- Douane 2 : da.ops.douane2@minfin.fed.be;

Attention ! Afin d'assurer le bon suivi de votre demande, veuillez préciser dans l'objet de votre email 'TP – ISSUE - le code à 3 lettres du type d'autorisation pour lequel vous rencontrez un problème (voir plus haut) – EORI – Nom de votre société'. Exemple : TP – ISSUE – IPO - BE0806153934 - Belgian Exporter UUMDS2

Service Public
Fédéral
FINANCES

EU Trader Portal

Le Portail Trader UE est un guichet électronique développé par DG TAXUD qui vous permet de demander une autorisation douanière, de vérifier le statut et la progression de votre demande et de gérer votre autorisation après délivrance.
Il s'agit d'une étape supplémentaire dans la digitalisation des services suite à la mise en place du Code des Douanes de l'Union (mai 2016). Par la création de ce système, les opérateurs économiques disposent désormais d'un accès unique au sein de l'UE.
Par ailleurs, un système intra-européen (CDMS - Customs Decisions Management System) est également utilisé par les administrations douanières. Le portail Trader UE et CDMS sont bien entendu liés. Cela harmonise non seulement les procédures liées aux demandes et autorisations mais également la gestion et le stockage des données.
Ces nouveaux systèmes offrent une plus grande efficacité tant pour la Douane que pour les Opérateurs.